

Paris, le 25 mars 2008

**Communiqué de presse :  
La FNAUT s'inquiète de la hausse  
des tarifs ferroviaires envisagée par l'Etat**

Selon une information divulguée par le Journal du Dimanche du 23 mars, l'Etat pourrait accepter, afin de financer le programme d'investissements de Réseau Ferré de France, une hausse de 80% d'ici 2015 des péages versés par la SNCF à RFF pour l'utilisation des lignes à grande vitesse. Le péage représentant 30% du coût du billet, il en résulterait une hausse d'environ 25% des tarifs du TGV.

Cette perspective n'est pas acceptable par les voyageurs ferroviaires.

- La tarification du TGV est déjà considérée comme excessive par une part importante de la clientèle non professionnelle, en particulier par les voyageurs ne pouvant profiter des tarifs promotionnels et par les familles.
- S'ajoutant au versement d'un dividende à son actionnaire unique l'Etat, une hausse aussi importante des péages priverait la SNCF de l'essentiel de ses capacités d'investissement (modernisation des gares et du matériel roulant) et de renforcement de ses activités de service public et d'aménagement du territoire (Transilien, TER, Corail Intercités).

L'évolution envisagée par l'Etat relève d'une regrettable absence de vision intermodale, surtout après le Grenelle de l'environnement.

- La hausse des tarifs du TGV provoquerait un report de trafic sur l'avion et la voiture, au détriment des économies d'énergie et d'émissions de CO2.
- Elle n'aurait de sens que si les modes concurrents du train payaient eux aussi la totalité des infrastructures qu'ils utilisent, ainsi que leurs coûts écologiques, largement supérieurs à ceux du train.

Dès lors que les voyageurs financent les coûts d'entretien et d'exploitation du réseau, le financement des infrastructures ferroviaires (extension du réseau TGV, régénération et modernisation du réseau classique) doit être assuré par l'Etat (qui n'a jamais apuré la dette de RFF malgré les promesses faites en 1997) et les collectivités territoriales, et par le produit des écotaxes sur le trafic aérien intérieur et les péages autoroutiers.

*Contact Presse : Jean Sivardière 04 76 75 23 31*